

Avertissement: Notes prises au vol, erreurs possibles, prudence.

Mardi 31 juillet 2012
Hôpital cantonal de Genève

Aspirine et maladie thromboembolique veineuse: une nouvelle indication
Dr P. Fontana

Lorsque la thrombose est veineuse, on considère que les forces de cisaillement ont peu d'importance et que c'est surtout la coagulation qui est activée, c'est pour cela que l'on donne des antivitamines K pour éviter une récurrence.

Pour les thromboses artérielles, les forces de cisaillements étant prépondérantes (suite au débit sanguin élevé et de la réduction du calibre du vaisseau), il semble que ce soient les plaquettes qui seraient préférentiellement activées (plutôt que la cascade de la coagulation) et c'est pour cela que l'on donne des antiplaquettaires comme l'aspirine.

Ainsi on recommande les AVK dans la maladie thromboembolique veineuse (MTEV) et l'aspirine chez les coronariens.

L'étude en question parue le 24.5.2012 dans le NEJM regarde si après une 1^{ère} période d'AVK pour une MTEV idiopathique il serait utile de poursuivre avec de l'aspirine plutôt que de tout arrêter.

Il y a donc 2 groupes de patients qui reçoivent soit le placebo soit l'aspirine, pendant 2 ans, après 6-18 mois d'AVK.

A la fin il y a 40% de récurrences en moins dans le groupe aspirine.

Une autre étude australienne et néozélandaise est en cours dont on va avoir prochainement les résultats et qui va permettre de confirmer ou d'infirmer ces résultats.

On pourrait imaginer que l'aspirine pourrait avoir une place qui reste à définir chez les patients avec MTEV avec un risque élevé d'hémorragie sous AVK...

Affaire à suivre...

Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan
ericbdh@hin.ch

transmis par le laboratoire MGD
colloque@labomgd.ch

Pour les nuls...il ne vous reste plus que quelques heures...

1. HYMNE.

Soprani. *Christe ho-sa-na in ex-cel-sis, in ex-cel-sis.*

Bassi. *Christe ho-sa-na in ex-cel-sis, in ex-cel-sis.*

Qui sedes ad dex-teram Pa-tris, qui sedes ad dex-teram Pa-tris.

Qui sedes ad dex-teram Pa-tris, qui sedes ad dex-teram Pa-tris.

Qui sedes ad dex-teram Pa-tris, qui sedes ad dex-teram Pa-tris.

http://www.admin.ch/org/polit/00055/index.html?lang=fr&download=NHzLpZeg7t.Inp6I0NTU042I2Z6In1ae2IZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDdIB2gGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--